

Energie renouvelables locales, coopératives et citoyennes, quelles actualités régionales pour les collectivités d'Occitanie ?

Atelier

9^e Rencontres TOTEn

Mardi 18 octobre 2022

14h00 – 16h00

Avec l'appui technique de :

Les intervenants

- Solen LE ROUX, Région Occitanie (visio)
- Clémence SOUID PONCELLIN, ECLR Occitanie (visio)
- Emmanuelle VALY et Florence CHEMILLE, AREC Occitanie

Déroulé de l'atelier

- Tour de table , pour vous les EnRCC c'est ? *5 minutes*
- Pourquoi faire des EnRCC ? *15 minutes*
- Les actualités régionales autour des EnRCC *15 minutes*
- Séquence de travail autour de la bourse aux toitures, *50 minutes*
 - Le parcours utilisateurs : avis et préconisations
 - Les critères à renseigner pour accéder à la bourse : niveau d'accessibilité
 - Les arguments pour mobiliser les collectivités
- Restitution des échanges et jetée d'idées autour du naming, *10 minutes* Avec l'appui technique de :

Déroulé de l'atelier

- Tour de table , pour vous les EnRCC c'est ? *5 minutes*
 - Pourquoi faire des EnRCC ? *10 minutes*
 - Les actualités régionales autour des EnRCC *20 minutes*
 - Séquence de travail autour de la bourse aux toitures, *50 minutes*
 - Le parcours utilisateurs : avis et préconisations
 - Les critères à renseigner pour accéder à la bourse : niveau d'accessibilité
 - Les arguments pour mobiliser les collectivités
 - Restitution des échanges et jetée d'idées autour du naming, *10 minutes* Avec l'appui technique de :

Deux questions pour mieux vous connaître

Question 1 :
Est-ce que vous connaissez les EnRCC ?

Question 2 :
Est-ce que des coopératives existent sur votre territoire ?

Oui
Ecran

Question 2 :
Est-ce que des coopératives existent sur votre territoire ?



« Présentez-vous et expliquer pourquoi vous êtes à cet endroit »



Qui souhaiterait faire le bilan des échanges en plénière ?
En 3 minutes

Question 1 :
Est-ce que vous connaissez les EnRCC ?

Non
Florence

Oui
Emmanuelle

Non
Porte



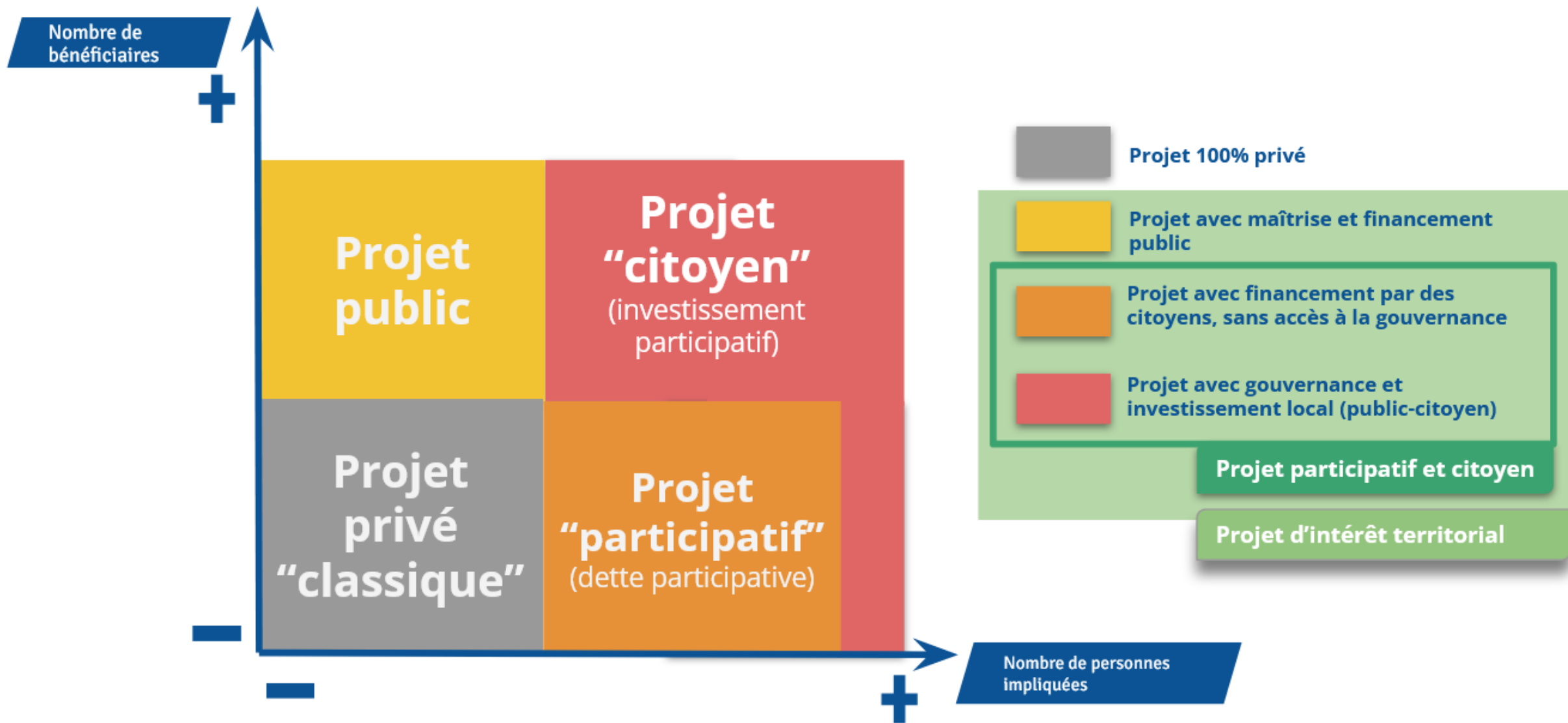
Avec l'appui technique de :

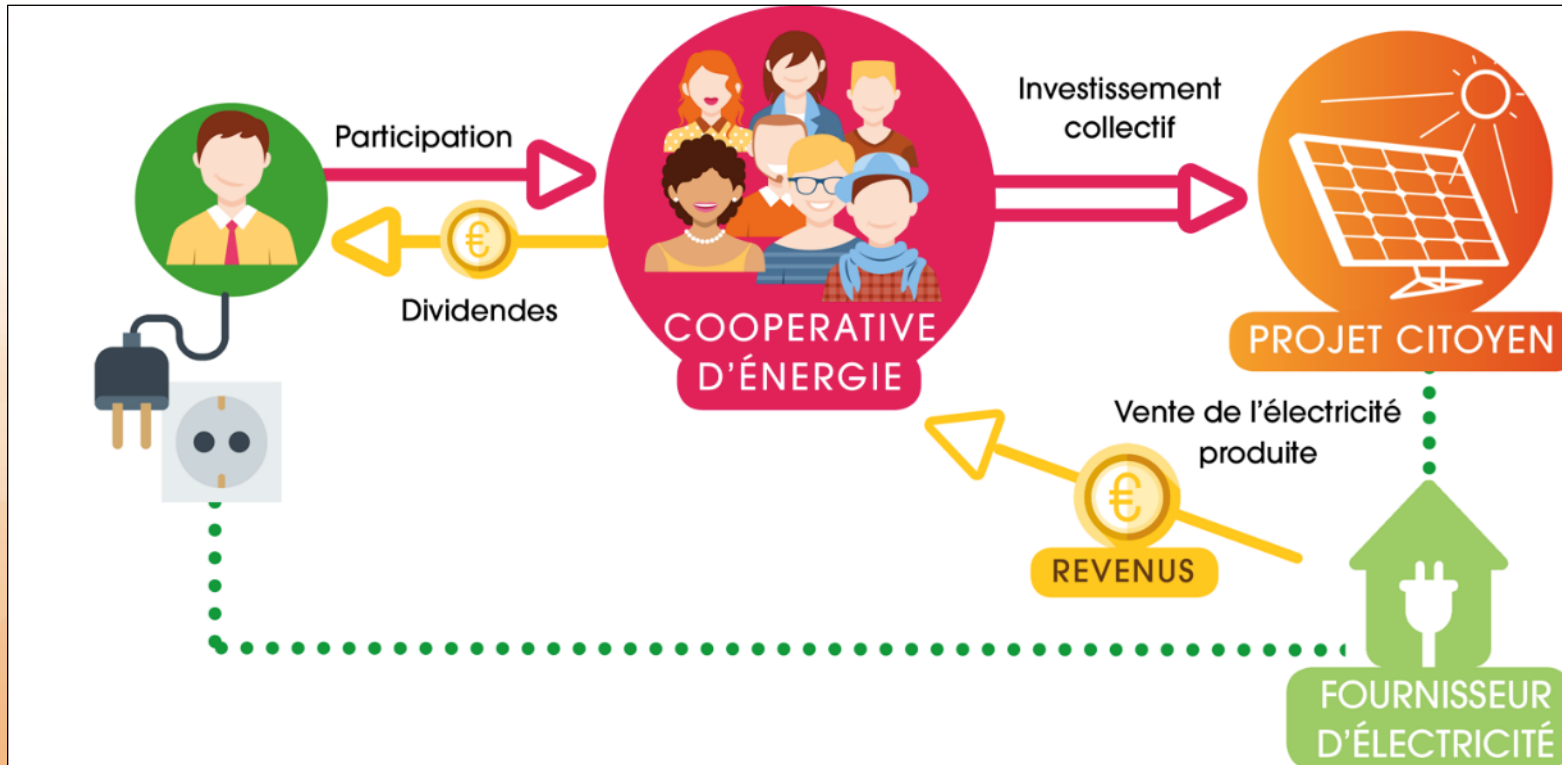


Déroulé de l'atelier

- Tour de table , pour vous les EnRCC c'est ? *5 minutes*
- ➔ ■ Pourquoi faire des EnRCC ? *10 minutes*
- Les actualités régionales autour des EnRCC *20 minutes*
- Séquence de travail autour de la bourse aux toitures, *50 minutes*
 - Le parcours utilisateurs : avis et préconisations
 - Les critères à renseigner pour accéder à la bourse : niveau d'accessibilité
 - Les arguments pour mobiliser les collectivités
- Restitution des échanges et jetée d'idées autour du naming, *10 minutes* Avec l'appui technique de :

Projet citoyen, de quoi parle t-on ?





Une coopérative d'énergie citoyenne, comment ça marche ?

Un citoyen passe de consommateur individuel à Producteur en collectif !

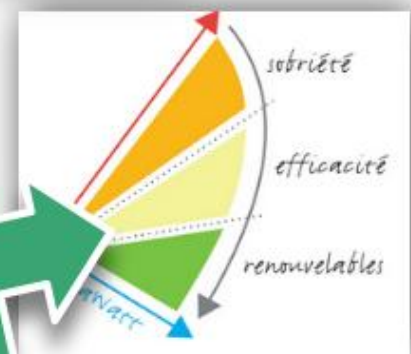
Avec l'appui technique de :

Une multitude de très bonnes raisons pour passer à l'action...collectivement !



POUR 1 EURO INVESTI dans un projet citoyen de production d'énergie renouvelable.

2,5 EURO grâce à la fiscalité, les prestations et les retombées économiques locales.



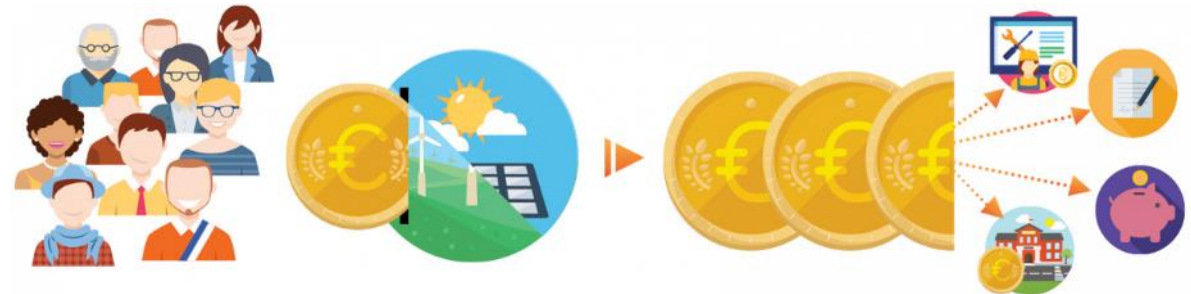
Maximisation des retombées éco locales

Projet citoyen



Source : Etude menée par l'Ademe et Energie Partagée

Projet privé



POUR 1 EURO INVESTI ➔ **2,5 EUROS** PROFITENT AU TISSU ÉCONOMIQUE LOCAL

dans un projet citoyen de production d'énergie renouvelable, grâce à la fiscalité, les loyers, les salaires, les prestations et les revenus de l'investissement.

Les chiffres de l'énergie citoyenne en Occitanie

Pour comprendre l'ampleur du mouvement d'énergie citoyenne en Occitanie, voici quelques chiffres-clés. Derrière ces nombres se cachent des visages, des rencontres et des projets.



70

collectifs citoyens



5 500

habitants impliqués



6 000 000

d'euros investis par des
citoyens



30

Coopératives déjà en
fonctionnement



29

GigaWattHeure par an

Avec l'appui technique de :

Le rôle de la collectivité

Les collectivités locales qui s'impliquent dans les énergies renouvelables citoyennes peuvent prendre des rôles différents :

- **encadrer** le développement des énergies renouvelables sur son territoire, en posant des principes clairs
- **soutenir** les énergies citoyennes par des petites actions (mettre une salle à disposition du collectif, relayer sa communication, etc) et être **facilitatrice** en proposant son foncier pour installer des unités de production ou encore en proposant des subventions au collectif local.
- **co-porter** des projets : elle peut initier une dynamique citoyenne pour qu'une coopérative citoyenne émerge ou prendre des parts dans la coopérative locale existante.
- Enfin, certaines collectivités font le choix de **porter en propre** le développement d'un projet ENR.

PAROLE D'ACTEUR



Il me semble qu'on a subi pendant trop longtemps la vision de certains groupes privés sur les territoires, alors que le citoyen a toute sa place dans l'investissement et le portage des projets. Pour moi, en matière de production d'énergie, le principal enjeu c'est que l'argent qui est produit sur le territoire reste sur ce territoire. Il n'est pas question qu'un groupe privé arrive, se serve des énergies renouvelables pour s'enrichir et qu'il reparte en ne laissant que quelques miettes au territoire.

Brice Asensio, Vice-Président de la ComCom Piège Lauragais Malepère (Aude)

[Lire le témoignage complet](#) 🔍

AVANTAGES DES PROJETS D'ÉNERGIES À GOUVERNANCE LOCALE



INFO Les EnR & les collectivités : Quel(s) rôle(s) prendre ?



ENCADRER

Développement
Conventionnel



Poser un
cadre et
réguler

Concertation
Charte
d'encadrement
Règles
d'urbanisme
Mise en
concurrence



SOUTENIR

Développement d'intérêt territorial



Faciliter la vie
des projets
"qualitatifs"

Etudes de
potentiel ENR
+ AMI
Mise à
disposition
foncier public
Appui à la
création
société locale
ETP Ingénierie
(collectivité,
syndicat énergie)



CO-PORTER



« Mouiller le
maillot »...mais
pas seul !

Racheter parcs
existants
Initier coop
locale
Co-porter le
risque avec
opérateur
Création SEM
d'investissement



PORTER EN PROPRE

Développement
100% public



Tout maîtriser
de A à Z
et maximiser
les retombées

Création régie
DSP
mutualisée
Internalisation
compétence



Projet "citoyen" avec le modèle "grappe photovoltaïque" >> plus de 70 projets partout en France

ICEA (Sud Toulousain)



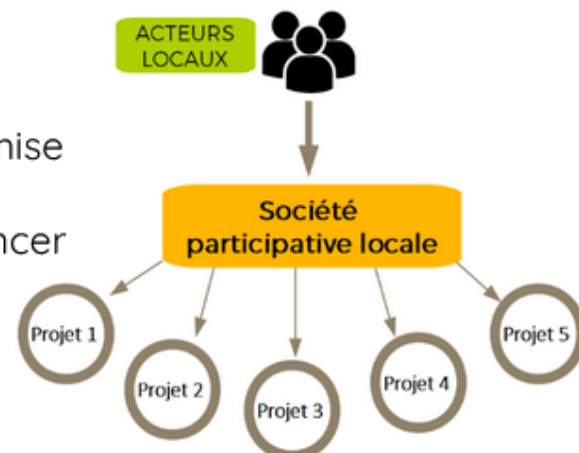
L'ÉQUIPE



- > **Initié** par un groupe d'habitants soutenus par la communauté d'agglomération
- > **Puissance** : 200kWc (13 toitures)
- > **production annuelle** : équivalent de la conso de 209 personnes (hors chauffage)
- > **Budget d'investissement** : 350 000€
- > **Fonds propres** : 178 000 €
- > **coûts de développement** : 20 000€
- > **Actionariat** : 374 citoyens, 6 collectivités (pour 12500€ de K) & des entreprises du territoire
- > **Gouvernance** : coopérative, 1 personne = 1 voix
- > **Les particularités** :
 - **Réaffectation des Bénéfices** 57,5 % minimum des réserves pour la coopératives > actions locales de maîtrise de l'énergie et développement de nouveaux projets.

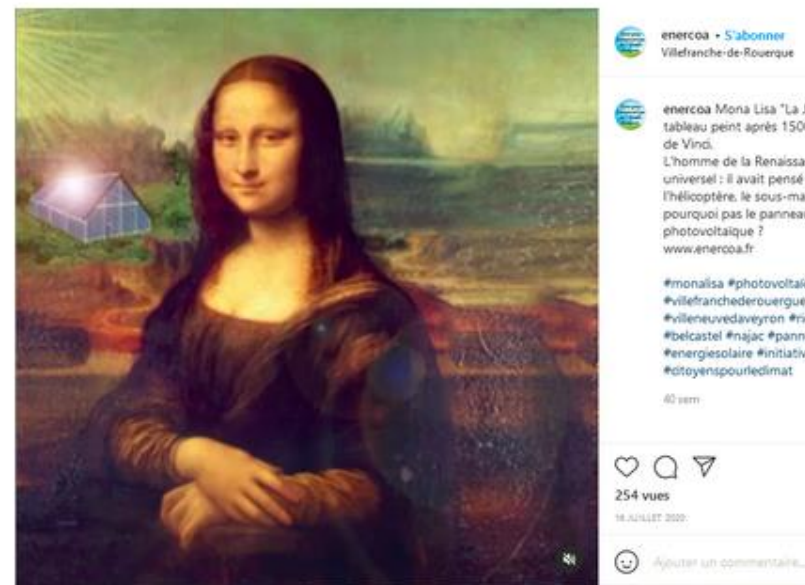
Le reste distribuable ou affectable en réserve (création d'emplois)

- lauréat AAP EnRCC Ademe/ Région, mise à disposition d'une
- chargée de mission en appui pour lancer le projet,
- équipe que des toitures publiques

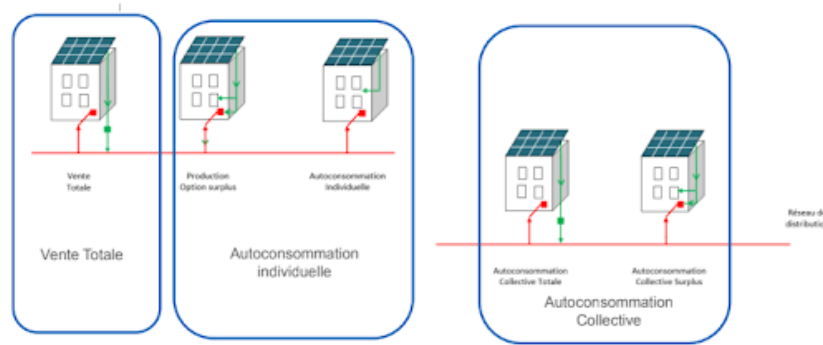


EnercoA (12) : un opérateur territorial prometteur

- Coopération entre collectivités et citoyens réussie
- 320 sociétaires (objectif 500 début 2023)
- Président de la SCIC : un élu // DG de la SCIC : un citoyen
- 1 salariée (portage comcom au lancement) via fonds LEADER et 15 bénévoles actifs
- 1 local (prêté à Netflix !)
- déjà 8 centrales PV de 36kWc à 100 kWc (11 fournies pré-étudiées par PETR et CC)
- 9 centrales en autoconso de 3 à 9kWc chez sociétaires
- un parc au Sol de 3,5 MWc en codéveloppement (Laramière) avec Commune, CC, SDE et GDS
- 2h/mois sur l'antenne radio locale pour parler énergie
- Plus de 1500 abonnés sur Insta 🌞
- Un groupement d'achats panneaux solaires mais aussi en lancement :
 - Groupe "réduire" (isolant)



Préalable : le PV en toiture, plusieurs modèles



[En savoir plus sur l'énergie photovoltaïque CITOYENNE](#)

Vente totale : vendre tout ce qu'on produit

L'installation est raccordée au réseau Enedis et tout ce qui est produit est vendu à un fournisseur (EDF, Enercoop, ou un autre) qui, lui-même, le revendra à des usagers. Les tarifs d'achat proposés sont sur de longues périodes qui dépassent largement le temps d'amortissement de l'installation. Comme les kilowatt heure vont « au plus court », l'énergie produite sera consommée par un usager proche de l'unité de production.

Vente partielle : vendre tout ce qui n'est pas consommé sur place

L'installation est raccordée au réseau domestique et au réseau national. Une partie de ce qui est produit est vendue à un fournisseur (à bas prix) qui, lui-même, le revendra à des usagers. Sur ce modèle, l'enjeu est de bien dimensionner la répartition entre ce qui est consommé sur place et ce qui est vendu, à partir des usages réels (ou avec l'objectif de diminuer sa conso). Bien souvent, ce choix n'incite pas à optimiser la toiture d'un point de vue énergétique, mais plutôt économique.

Autoconso individuelle : consommer ce qu'on produit

L'installation est raccordée au réseau domestique et n'alimentera que vos usages. Le hic c'est que les panneaux produisent dans la journée (quand il y a du soleil) et que si l'énergie n'est pas consommée instantanément, elle est perdue. L'autoconsommation individuelle pour les particuliers est bien souvent une fausse bonne idée : l'installation est rarement rentable. Par contre sur des bâtiments qui « vivent » en journée (écoles, administrations, commerces, etc.) cela peut être intéressant, notamment pour faire baisser sa facture et revoir ses consommations.

Autoconso collective : le quartier consomme ce que le quartier produit

Plus récent, ce modèle met en relation des producteurs et des consommateurs à l'échelle d'un quartier ou d'une copropriété. Ainsi, tout ce qui est produit sur les toits locaux est consommé par les résidents. Ces nouvelles communautés énergétiques incarnent le principe même de circuit-court de l'énergie. Ces initiatives, pour aller dans le sens de l'énergie citoyenne, doivent être accompagnée par une gouvernance locale et une montée en compétence du voisinage. Le montage juridique et la gestion courante de l'autoconsommation collective sont complexes et pas forcément stables (par exemple, si plusieurs personnes déménagent et sortent de la boucle de consommation, tout le modèle est à revoir).

Avec l'appui technique de :

Toitures citoyenne sur le modèle vente totale

Une coopérative citoyenne équipe des toitures publiques

Exemple : la SCIC Pays Midi Quercy (82)

> **Principe** : La société collecte de l'épargne citoyenne pour investir dans des centrales PV en toiture (la société = outil d'investissement et d'animation du territoire)

Les propriétaires des toitures ne sont pas propriétaires de l'installation PV durant les 20 ans d'exploitation de la centrale

> **Puissance** : 200 kWc (10 toitures) - 300kWc à venir

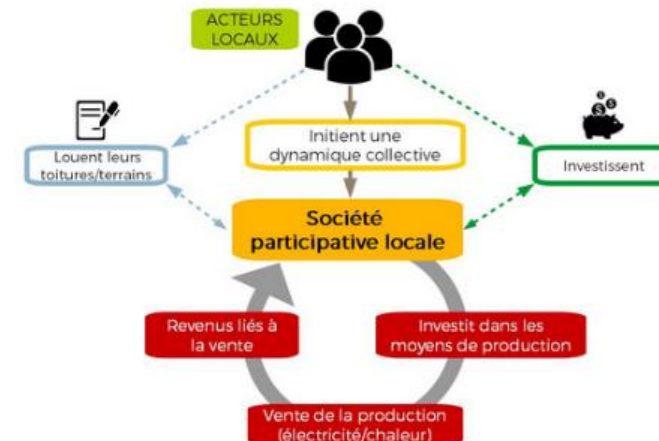
> **bail** : COT sur 20 ans entre la collectivité et la SCIC

> **Budget d'investissement** : 236 000 €

> **Actionariat** : 45k€ de 80 citoyens, 22k€ de 11 communes

> **Gouvernance** : coopérative, 1 personne = 1 voix avec collèges de vote (collectivité a part)

> **Valorisation de l'énergie** : vente en obligation d'achat



Avec l'appui technique de :

Toitures citoyennes sur le modèle autoconso individuelle (via location)

Exemple : partenariat entre la SAS citoyenne OnCimé et la ville de Lorient

Schéma synthétique du projet de location de panneaux solaires



- > **Puissance** : 92kWc - 4 toitures en autoconsommation totale
- > **bail** : location sur 15 ans entre la collectivité et la SAS citoyenne OnCimé pour les panneaux
- > **Budget d'investissement** : partagé entre la collectivité et la société citoyenne

> **Qui fait quoi** : OnCimé se charge de réunir les fonds nécessaires à l'achat des panneaux, les achète et les livre à la ville de Lorient. Ils perçoivent ensuite un loyer + Ils réalisent des actions de sensibilisation sur l'énergie aux usagers du bâtiment.

La ville achète le reste du matériel (onduleurs, câbles, etc), installe le tout met en service la centrale.

L'électricité produite est en autoconsommation totale

PLUS [D'INFOS ICI](#)

de :

Exemple de coopérative citoyenne qui initie et anime une opération d'autoconsommation collective



https://www.youtube.com/watch?v=O-Gu4824k_c

Avec l'appui technique de :

Des questions ?



Déroulé de l'atelier

- Tour de table , pour vous les EnRCC c'est ? *5 minutes*
- Pourquoi faire des EnRCC ? *10 minutes*
- Les actualités régionales autour des EnRCC *20 minutes*
- Séquence de travail autour de la bourse aux toitures, *50 minutes*
 - Le parcours utilisateurs : avis et préconisations
 - Les critères à renseigner pour accéder à la bourse : niveau d'accessibilité
 - Les arguments pour mobiliser les collectivités
- Restitution des échanges et jetée d'idées autour du naming, *10 minutes* Avec l'appui technique de :

La trajectoire Région Energie Positive - Acte II

Plan de souveraineté énergétique voté à l'AP du 30/06/22

Toutes les informations sur : <https://www.laregion.fr/pack-energie>

10 mesures prioritaires pour aider les citoyens et les entreprises à agir dans la transition énergétique :

- 1) Renforcer l'écochèque véhicule électrique ou hybride rechargeable
- 2) Doubler le nombre de bornes de recharges électriques
- 3) Faciliter l'accès des seniors aux transports régionaux
- 4) Rénov'Occitanie : des services sur mesure pour booster la rénovation énergétique des logements particuliers et des copropriétés
- 5) Aider à l'achat d'un véhicule électrique pour les artisans à proximité d'une ZFE
- 6) Créer un Pass efficacité énergétique dans l'entreprise
- 7) Pour les investissements lourds dans l'industrie : FITEEO
- 8) Inciter et accompagner les collectivités pour réaliser des travaux

9) Pack "Aux EnR, citoyens" : 500 projets et 100 000 actionnaires citoyens à l'horizon 2030

- 10) Pour une « génération GECO » (Génération pour l'écologie et le climat en Occitanie)

Avec l'appui technique de :



Rappel du contexte régional

En chiffres !

- **61** lauréats de l'AAP EnR coopératives et citoyennes
- **28** projets en fonctionnement
- **60** projets en développement
- **50** collectivités impliquées
- **5 000** citoyens sociétaires
- **70** coopératives d'énergies citoyennes

Contexte & éco-système régional



2014
Partenariat
ADEME LR

2014



Mars 2015
Création EC'LR
Portage Enercoop LR

2015



Novembre 2016
Vote de la stratégie
« Région à Energie
Positive »

2016



Mars 2017
Extension au
territoire de
l'Occitanie

2017



Janvier 2018
Outil opérationnel
d'ingénierie et
d'investissement

2018



2021-2022
Renforcement d'ECLR
Appui de l'AREC

2020



Juin 2022
Acte II de Répos
Pack « Aux EnR
citoyens »

2021

2022



2nd semestre 2022
Fonds de
financement des
projets par l'AREC

2023

Dispositifs régionaux

Février 2014
Délibération
de la Région Ex LR
pour accompagner les
projet EnR
Coopératifs et
Solidaires

Juillet 2014
1er AAP EnR CS

Juillet 2016
2ème AAP EnR CC
Occitanie

Juillet 2017
3ème AAP EnR CC
Occitanie

Juin 2018
4ème AAP EnR CC
Occitanie
+ AAP collectivités pilotes
EnR

2019-2020
5ème AMI ENRCC
Occitanie (3 sessions)

2022 - 2023
Dispositif d'aides projets <500 KwC
AMI Nouveaux modèles énergétiques citoyens

Évolution des modalités des dispositifs au fil de l'eau

Pack "Aux EnR citoyens !"

- Un **site internet** porte d'entrée pour un large public : energie-citoyenne-occitanie.fr
- **Un dispositif d'aide aux études** (faisabilité technico-économique, mobilisation citoyenne, ...) pour le développement des projets citoyens < 500 kWc : installations photovoltaïques en toiture et au sol, projets de "petite" hydroélectricité
- **Un Appel à Manifestation d'Intérêt « nouveaux modèles énergétiques citoyens »** (aide à l'émergence, aide au développement, prime citoyenne), pour des projets ENR de grande puissance : parcs PV au sol, éolien, projets de production de chaleur ou de gaz renouvelable, méthanisation
- **Lancement d'un fonds pour le financement des projets EnR citoyens en Occitanie** (vote à la CP du 19/10/2022) : projets inférieurs à 500 kWc et portés par des citoyens et/ou des collectivités locales.
- **Lancement d'une bourse aux toitures (« prête-moi ton toit »)** : faire le lien entre propriétaires de toitures et coopératives de production d'EnR citoyennes

Avec l'appui technique de :

Dispositif d'aide 1 : Région Occitanie

**Dispositif d'aides pour les projets
d'énergie renouvelable coopératifs et
citoyens d'une puissance inférieure à
500 kWc**

<https://www.laregion.fr/Dispositif-d-aides-pour-les-projets-d-energie-renouvelable-cooperatifs-et-citoyens-d>

vec l'appui technique de :

Dispositif d'aides pour les projets d'énergie renouvelable coopératifs et citoyens d'une puissance inférieure à 500 kWc

CIBLES ET OBJECTIFS

- **Objectif :**
Accompagner l'émergence et le développement des installations de production d'énergie renouvelable de puissance inférieure à 500 kWc

- **Type de projets visés (puissance indiquée par installation) :**
 - Installations photovoltaïques en toiture inférieures à 500 kWc
 - Installations photovoltaïques au sol inférieures à 500 kWc
 - Unités de productions hydroélectriques inférieures à 500 kWc.

CALENDRIER DU DISPOSITIF

Emergence

Développement

Réalisation

1- Constitution du dossier de demande de subvention

4- Réalisation des études à l'émergence et au développement du projet

2- Dépôt de la demande de subvention : **au fil de l'eau**

5- Dépôt d'une demande de subvention à la mobilisation citoyenne en phase d'investissement (prime citoyenne)

3- Vote en Commission Permanente en fonction du calendrier des assemblées délibérantes

5- Sollicitation du fonds de financement AREC Energies citoyennes



Avec l'appui technique de :



1- LES AIDES À L'EMERGENCE ET AU DÉVELOPPEMENT

Qui peut en bénéficier ?



- Sociétés locales
- Collectivités et établissements publics
- Associations

Quel type d'aides sont financées ?



- Etudes de faisabilité technico-économique
- Etudes des montages juridiques et financiers
- Accompagnement à la mobilisation des citoyens et des acteurs locaux
- Etudes sur volet efficacité énergétique
- Organisation d'évènements

! Non éligibles ! : Études réglementaires / obligatoires

Quel Financement ?



- 70% du montant des dépenses
- Assiette éligible de 50 000 € HT maximum soit 35 000 € d'aides possibles

Avec l'appui technique de :

2- LA PRIME À LA PARTICIPATION CITOYENNE

Qui peut en bénéficier ?



- Sociétés bénéficiaires des aides à l'émergence et au développement
- Projets qui ne bénéficient pas d'un tarif d'achat en vigueur au niveau national (PPA)

Sous quelles conditions ?



- Apporter la preuve des fonds citoyens
- Minimum de 20 citoyens "personnes physiques"
- Fournir les devis des installations
- Fournir le modèle économique de l'opération
- Prouver la maîtrise foncière

Quels sont les montants de financement ?



- PRINCIPE 1€ citoyen = 1€ Région
- 50% maximum du coût des investissements
- 500 € maximum par citoyen "personne physique"
- 100 000 € au maximum

Avec l'appui technique de :

Dispositif d'aide 2 : Région Occitanie et ADEME

Appel à Manifestation d'Intérêt "Nouveaux modèles énergétiques citoyens"

<https://www.laregion.fr/Appel-a-Manifestation-d-Interet-2022-2023-Nouveaux-modeles-energetiques-citoyens>

Avec l'appui technique de :

AMI "Nouveaux modèles énergétiques citoyens"

CIBLES ET OBJECTIFS

- **Objectif :**

Accompagner les porteurs de projets visant des installations de grande puissance en phase d'émergence et de développement des projets (et investissement pour la chaleur renouvelable)

- **Type de projets visés :**

- Projets de production d'électricité d'origine renouvelable :
 - Parcs photovoltaïques au sol d'une puissance supérieure à 500 kWc
 - Parcs éoliens terrestre ;
 - Projets d'hydroélectricité d'une puissance comprise entre 500 kWc et 4,5 MW.
- Projets de production de chaleur ou de gaz renouvelable :
 - Chaufferie bois énergie avec ou sans réseau de chaleur ;
 - Projets d'installations solaires thermiques ;
 - Projets d'installations géothermiques ;
 - Projets de méthanisation.

Avec l'appui technique de :

CANDIDATS ÉLIGIBLES

Lauréats des précédents AAP EnRCC :
ÉLIGIBLES

▪ Types de structures :

- Sociétés locales de production d'énergies renouvelables coopératives et citoyennes déjà constituées ;
- Collectivités territoriales (communes, ...) ou leurs établissements publics (EPCI, parcs naturels régionaux, ...) ;
- Associations de préfiguration

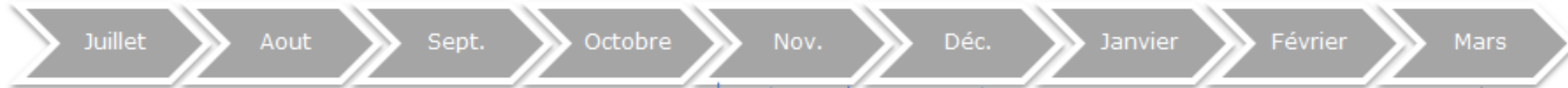
Que considère t-on comme "société locale de production d'énergie renouvelable" ? → Implication des acteurs locaux :

- Participent à hauteur de 30% minimum à l'actionnariat de la société de projet
- disposent d'une minorité de blocage sur toutes les décisions structurantes pour le projet

Avec l'appui technique de :

CALENDRIER DE L'AMI 2022 - 2023

30 mars 2023:
Date limite des
dépôts – session 2
AMI EnRCC



Constitution des dossiers de candidatures

4 novembre :
Date limite
des dépôts de
la session 1

Comité de
sélection

Dépôt de demande de subvention : 4 mois
à compter de la date d'envoi du courrier
(si lauréatisation)

14 au 18/11 :
Echanges avec les
candidats

7 décembre
EnerGaïa :
Annonce des
lauréats

Avec l'appui technique de :

MODALITÉS - CALENDRIERS

UN SOUTIEN EN 3 PHASES



1- Aide à l'émergence



2- Aide au développement



3- Prime Citoyenne (après collecte)



Aider à la mobilisation citoyenne en phase d'investissement
= prime 1€ citoyen pour 1€ Région (**projets de chaleur renouvelable uniquement**)

Avec l'appui technique de :



1- LES AIDES À L'EMERGENCE (REGION / ADEME)

Qui peut en bénéficier ?



- Sociétés locales
- Collectivités et établissements publics
- Associations

Quel type d'aides sont financées ?



- Etudes de pré-faisabilité technico-économique
- Accompagnement à la mobilisation des citoyens et des acteurs locaux
- Accompagnement à la structuration du projet

Quel Financement ?



- Co-financement Région / ADEME (selon filières)
- 70% du montant des dépenses
- Assiette éligible de 25 000 € HT maximum soit 17 500 € d'aides possibles

Avec l'appui technique de :

2- LES AIDES AU DÉVELOPPEMENT (REGION / ADEME)

Qui peut en bénéficier ?



- Sociétés locales
- Collectivités et établissements publics
- Associations

Quel type d'aides sont financées ?



- Etudes technico-économique
- Accompagnement à la concertation locale
- Etudes sur volet efficacité énergétique
- Organisation d'évènements

! Non éligibles ! : Études réglementaires / obligatoires

Quel Financement ?



- Co-financement Région / ADEME (selon filière)
- 70% du montant des dépenses
- Assiette éligible de 100 000 € HT maximum soit 70 000 € d'aides possibles

Avec l'appui technique de :

3- LA PRIME À LA PARTICIPATION CITOYENNE (RÉGION)

Qui peut en bénéficier ?



- Sociétés bénéficiaires des aides à l'émergence et/ou au développement
- Projets de production de **chaleur renouvelable** à partir de biomasse, de géothermie ou d'énergie solaire thermique

Sous quelles conditions ?



- Apporter la preuve des fonds citoyens
- Minimum de 50 citoyens "personnes physiques"
- Fournir les devis des installations
- Fournir le modèle économique de l'opération
- Prouver la maîtrise foncière

Quels sont les montants de financement ?



- PRINCIPE 1€ citoyen = 1€ Région
- 50% maximum du coût des investissements
- 500 € maximum par citoyen "personne physique"
- 100 000 € au maximum

Financements complémentaires possibles de l'ADEME avec le Fond Chaleur

Avec l'appui technique de :

Dispositif d'aide 3 : Région Occitanie

**Dispositif d'aides
« désamiantage si solarisation »**

Avec l'appui technique de :

Dispositif « désamiantage si solarisation »

- Valoriser des surfaces existantes pour le déploiement du solaire et prioriser les installations en toiture ou en ombrière : Zéro artificialisation nette (SRADDET 2040) + REPOS + conflits d'usage sur le foncier
- Arrêté tarifaire S21 : Plus possible d'aider le photovoltaïque
- Il existe différents modèles de développement viables sans autre aide que le tarif de rachat, sauf en présence de toiture amiantée.



Aide aux propriétaires des bâtiments existants souhaitant désamianter leur toits à la condition qu'ils « solarisent » leur toiture ensuite

<https://www.laregion.fr/Dispositif-d-aides-pour-le-desamiantage-des-toitures-en-cas-de-solarisation-en>

Avec l'appui technique de :

Dispositif « désamiantage si solarisation »

- **Bénéficiaire éligibles :** Toute personne morale disposant d'un numéro de SIRET et d'un RIB à leur nom, sauf l'Etat et les Départements. Les particuliers sont inéligibles. Si pas encore de numéro de SIRET, le créer.
- **Critères d'éligibilité**
 - ✓ Les projets PV en autoconsommation et en revente totale sont éligibles
 - ✓ Engagement à désamianter avec une entreprise certifiée
 - ✓ Ratio minimum de surface d'installation solaire par rapport à la surface désamiantée de 40%
 - ✓ Pas de tiers financement
- **Dépenses éligibles :** Dépose amiante, évacuation, traitement, renforcement charpente si nécessaire. L'installation PV et la couverture ne sont pas éligibles.
- **Aide maximum de 25%**, plafonnée à 25 € par m² de toiture désamiantée. De 5 à 80 k€ d'aide par dossier.

Les Générateurs en Occitanie

Vous



- ... êtes sollicité par des développeurs
- ... souhaitez développer un projet PV
- ... **avoir des renseignements sur le sujet des EnR citoyennes**
- ... vous questionnez sur un projet éolien
- ... souhaitez des informations sur des modèles de projets émergents
- ... cherchez des retours d'expérience ou à visiter des sites près de chez vous

Contactez votre conseiller : <https://toten-occitanie.fr/production-locale-d-energie/reseau-les-generateurs-occitanie>



LES GÉNÉRATEURS
Le réseau qui donne une **nouvelle énergie** à votre territoire
"... Occitanie..."

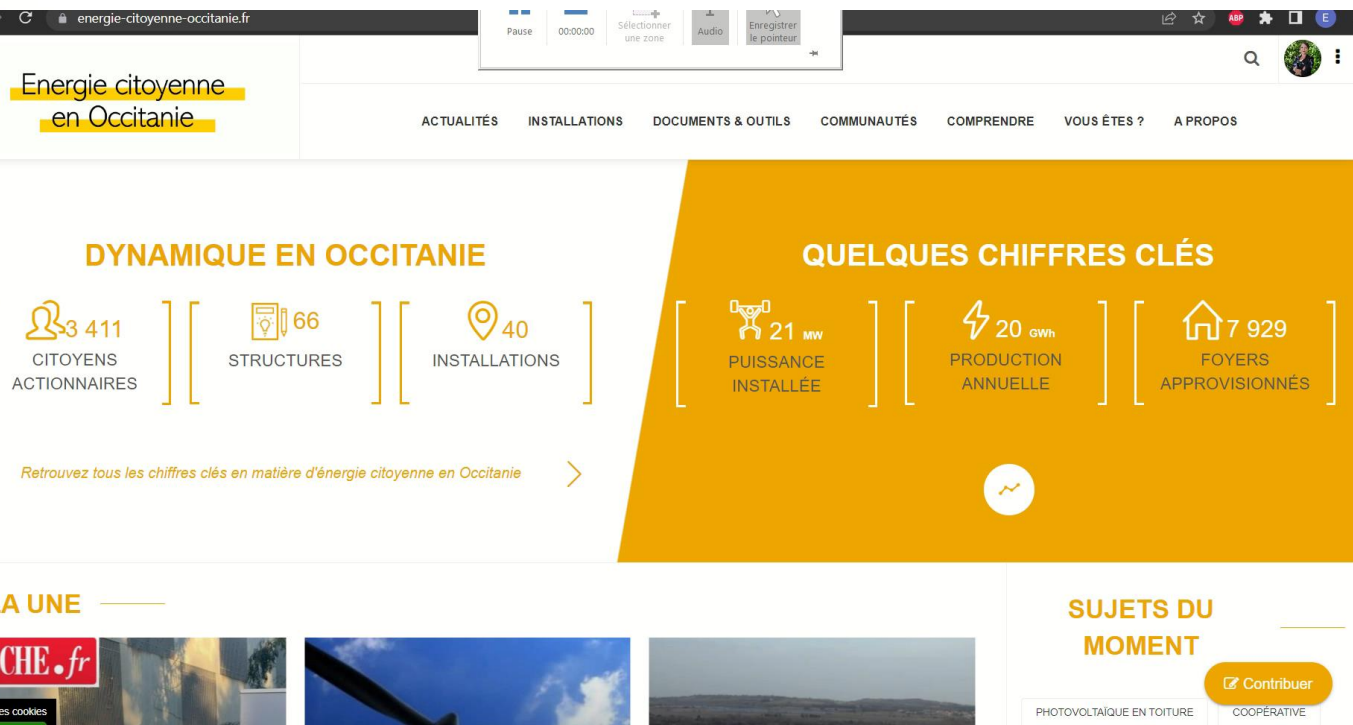
Avec l'appui technique de :



LES GÉNÉRATEURS
Le réseau qui donne une **nouvelle énergie** à votre territoire
"... Occitanie..."



La plateforme énergie-citoyenne en Occitanie



energie-citoyenne-occitanie.fr

Energie citoyenne en Occitanie

ACTUALITÉS INSTALLATIONS DOCUMENTS & OUTILS COMMUNAUTÉS COMPRENDRE VOUS ÊTES ? A PROPOS

DYNAMIQUE EN OCCITANIE

3 411 CITOYENS ACTIONNAIRES	66 STRUCTURES	40 INSTALLATIONS
--------------------------------	------------------	---------------------

Retrouvez tous les chiffres clés en matière d'énergie citoyenne en Occitanie >

QUELQUES CHIFFRES CLÉS

21 MW PUISSANCE INSTALLÉE	20 GWh PRODUCTION ANNUELLE	7 929 FOYERS APPROVISIONNÉS
------------------------------	-------------------------------	--------------------------------

A UNE

CHE.fr

SUJETS DU MOMENT

PHOTOVOLTAÏQUE EN TOITURE COOPÉRATIVE

Contribuer

- Lancée en mars 2022
- Plateforme d'échange pour les porteurs de projets
- 90 membres en Occitanie
- + de 24 000 consultations

Inscrivez-vous :



SCAN ME

Avec l'appui technique de :

Des questions ?



Déroulé de l'atelier

- Tour de table , pour vous les EnRCC c'est ? *5 minutes*
- Pourquoi faire des EnRCC ? *10 minutes*
- Les actualités régionales autour des EnRCC *20 minutes*
- Séquence de travail autour de la bourse aux toitures, *50 minutes*
 - Le parcours utilisateurs : avis et préconisations
 - Les critères à renseigner pour accéder à la bourse : niveau d'accessibilité
 - Les arguments pour mobiliser les collectivités
- Restitution des échanges et jetée d'idées autour du naming, *10 minutes* Avec l'appui technique de :

La bourse aux toitures

Objectif : Mettre à disposition gratuitement bourse en ligne (dématérialisée donc) pour mettre en relation simplement les **citoyens ou collectivités** qui souhaitent développer un projet d'énergie renouvelable sur leur toiture et les **porteurs de projets citoyens en Occitanie**.

Ce travail est en cours de construction.

Dans le cadre de cet atelier, nous souhaiterions **avoir votre perception** sur les réflexions que nous sommes en train de mener.

Travail en deux sous-groupes



Trouver le porte
parole du groupe

Avec l'appui technique de :

Déroulé de l'atelier

- Tour de table , pour vous les EnRCC c'est ? *5 minutes*
- Pourquoi faire des EnRCC ? *10 minutes*
- Les actualités régionales autour des EnRCC *20 minutes*
- Séquence de travail autour de la bourse aux toitures, *50 minutes*
 - Le parcours utilisateurs : avis et préconisations
 - Les critères à renseigner pour accéder à la bourse : niveau d'accessibilité
 - Les arguments pour mobiliser les collectivités
- Restitution des échanges et jetée d'idées autour du naming, *10 minutes* Avec l'appui technique de :

Le parcours Utilisateur pour proposer sa toiture : en 3 étapes

1. Rendez- vous sur <https://www.energie-citoyenne-occitanie.fr/>
 2. Cliquez sur le bouton « Bourse aux toitures »
 3. Répondez au formulaire (intégré au site)
- => Publication du formulaire sur un forum de la communauté (après validation d'un modérateur et avec taggage des partenaires potentiels, membre de la communauté)



Temps d'échange en sous groupe :

Inspirations / Questions :

Est-ce que le parcours vous paraît accessible ?

Est-ce que vous voyez des pistes d'amélioration ?

Est-ce que l'ergonomie est adaptée ?



Avec l'appui technique de :



La liste des informations à fournir dans un questionnaire

1

Informations :

- Nom, Prénom
- Adresse du site concerné
- Code Postal
- Ou Point GPS
- Adresse Mail
- Numéro de téléphone

2

Critères généraux du PV :

- La surface équipable en m2
- L'ombrage à proximité (arbres, bâtiments, montagnes...)
- L'orientation (le Sud c'est le mieux)
- La disponibilité des réseaux électrique à proximité
- Urbanisme et vérification du PLU
- Enjeux patrimoniaux et présence de monuments historiques (zone de protection des architectes des bâtiments de France)
- Proximité d'un aéroport/aérodrome (contraintes DGAC)

3

Critères relatifs à la toiture :

- Vérification de l'étanchéité
- Vérification de la structure (par ex : capacité à supporter le poids des panneaux)
- Vérification de l'isolation et de l'état général de la toiture



Temps d'échange en sous groupe :

Inspirations / Questions :

Est-ce que ces informations, vous paraissent compréhensibles ?

Est-ce que ces informations, vous paraissent facilement récupérables ?

Post it
couleur

Avec l'appui technique de :

Les arguments pour mobiliser les toitures aux collectivités

« Je mets à disposition ma toiture pour que la coopérative citoyenne locale l'équipe parce que :

- C'est l'acteur local qui peut investir et porter le projet
- C'est un projet concret et exemplaire pour la transition énergétique locale
- C'est la garantie que le projet sera porté et géré localement, avec un acteur qui vit sur le territoire »



Temps d'échange en sous groupe :

Quels sont les arguments pour aller chercher vos toitures ? (reformuler, affiner, compléter, etc.).

Priorisation des arguments : choisir les 3 plus efficaces

Post it
couleur

Avec l'appui technique de :

Restitution de chacun des groupes

Le parcours Utilisateur pour proposer sa toiture : en 3 étapes

Post it couleur

La liste des informations à fournir dans un questionnaire

Post it couleur

Les arguments pour mobiliser les toitures aux collectivités

Post it couleur

Déroulé de l'atelier

- Tour de table , pour vous les EnRCC c'est ? *5 minutes*
- Pourquoi faire des EnRCC ? *10 minutes*
- Les actualités régionales autour des EnRCC *20 minutes*
- Séquence de travail autour de la bourse aux toitures, *50 minutes*
 - Le parcours utilisateurs : avis et préconisations
 - Les critères à renseigner pour accéder à la bourse : niveau d'accessibilité
 - Les arguments pour mobiliser les collectivités
- Restitution des échanges et jetée d'idées autour du naming, *10 minutes*

Avec l'appui technique de :

Bourse aux toitures : « Jetée d'idées »

« Adopte un toit »

« Prête-moi ton toit »



Avec l'appui technique de :

Energie renouvelables locales, coopératives et citoyennes, quelles actualités régionales pour les collectivités d'Occitanie ?

Atelier

9^e Rencontres TOTEn

- **MERCI** -

Avec l'appui technique de :